

Australiens, il sait : 1° Que cette reine rassemble son armée à Brinnacum (Braine) ; 2° que la bataille a lieu à Trucciago, dans le pays de Soissons (Droizy) ; 3° que Frédégonde poursuit les vaincus jusqu'à Reims ; 4° qu'elle revient à Soissons. Des souvenirs aussi détaillés ne peuvent guère avoir été conservés et recueillis que sur place et par un enfant du pays ; je ne crois pas qu'à pareille époque un autre se fut amusé à enregistrer autre chose que le nom du champ de bataille...

Enfin au chapitre 46 même exactitude topographique dans le récit de la campagne d'Ébroïn contre les Austrasiens : 1° Les deux armées se rencontrent à Lufao (Laffaux, Aisne) et les Austrasiens sont battus ; 2° Ébroïn les poursuit et dévaste leur pays ; 3° Martin se réfugie à Lauduno Clavato (Laon) et Pépin autre part (*altrinsecus*) ; les passages sont caractéristiques. Ils montrent que tant qu'il s'agit de faits se passant dans la vallée de l'Oise ou pas trop loin de là, l'auteur est renseigné mieux qu'il ne l'est pour le reste ; au contraire dès que le théâtre de l'action se déplace, alors ce sont des expressions vagues : *regio illa altrinsecus*, etc., qui se substituent aux désignations nettes et précises. Que conclure de là sinon que notre auteur est né aux environs de l'Aisne ou de l'Oise, dans le pays de Laon ou de Soissons, et que la remarquable précision de ses souvenirs sur ce pays s'explique par là ?

Il est donné lecture d'une note envoyée par M. Bouchel, correspondant, relatant une charte de 1256 (archives nationales) passée devant le maire et les jurés de la commune de Cys, et contenant don par Quollart, bourgeois de Compiègne, d'un muid de vin aux frères de la maison du temple de Monthussard :

« .....veront et ouront li maires et li jures de la quemune de Cis et de (sans doute Presles, mais le nom est illisible) a tous salut et amourt nous faisons asavoir a saus qui sont et qui avenir sônt que Quollard bourgeois de Congpiaingne fu present par devant nous dune partie et Gilleberte..... sa fame et Quollef leur flex dautre partie, etc. La suite concerne « un mui de vin condoit penre à la vingne li devant dit Quollard condit a la crois saint..... dans un quemun froumentel en la ville de Cis. »

« Faisons asavoir certainement que li devant dit Quollard donna et octroia en pure aumone perpetuel par sa plaine volonte pour le pourfit de lame de lui et de lame sa fame et de leur oirs le mui de vin qui est deseurdit au temple rendus a freres de la maison de Monhausart..... et octroia loiaument et bônemant que li frere de la maison qui devant est dite prisêt le mui de vin qui est deseurdit et puisêt gohir parduramblemêt ausi commil fait selon la teneur de sette chartre ei soblegit ledit Quollard que ses laitres fusêt saelles de notre sael pour que li freres de ladite maison peusêt tenir et avoir et gohir doudit mui de vin sans grevanse..... et sans nulle quaus (chose ?) que ledit Quollard ne sa fame ni leur oirs peusêt dire ne faire dire qui fut a la grevanse dou temple ne des freres qui sont deseurdit.

« An lan dellin carnasion notre saigneur mil et II<sup>e</sup> et LVI ou mois de lou dûs. »

Au bas de cette chartre est appendu le sceau de la commune représentant le mayeur monté sur un cheval galopant à gauche, tenant de la main droite les rênes de son coursier et de la main gauche une épée ou bâton. Ce sceau, un peu fruste, n'offre plus qu'une légende incomplète où on lit seulement le mot : *MAIORIS*.

Le contre-sceau représente un écu triangulaire autour duquel on ne lit plus que ceci : *COMMVNI...* On ne distingue aucun signe dans le champ. D'ailleurs cet écu triangulaire ou plutôt ce triangle était sans doute l'emblème des trois villages de Cys, Presles et Saint-Mard composant alors la commune.

Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle il est fait mention, dans les jugements rendus par le mayeur, du sceau et du contre-sceau de la commune.

M. A. Michaux donne ensuite lecture d'une notice biographique sur notre regretté confrère M. Paul Laurent, professeur de dessin et aquafortiste distingué :

## M. PAUL LAURENT

---

La Société archéologique de Soissons a éprouvé de grandes pertes cette année ; d'abord M. Choron qui fut son président, et le mois dernier, M. Paul Laurent l'un de nos collègues les plus utiles et les plus assidus.

Nous avons consacré une notice à notre vénéré et ancien président, — il nous faut maintenant conserver le souvenir de notre professeur de dessin qui, par son travail, son intelligence, sa sûreté de main, a pu devenir un véritable artiste et a su acquérir une réputation méritée, se faire un nom.

M. Paul Laurent est né le 25 janvier 1840, à Soissons. Il avait donc à sa mort à peine 51 ans !

Tout jeune, il suivit assidument les cours de l'école municipale de dessin et ses progrès furent si rapides, ses travaux étaient si appréciés qu'à l'âge de 20 ans,